

Les stages au Royaume-Uni

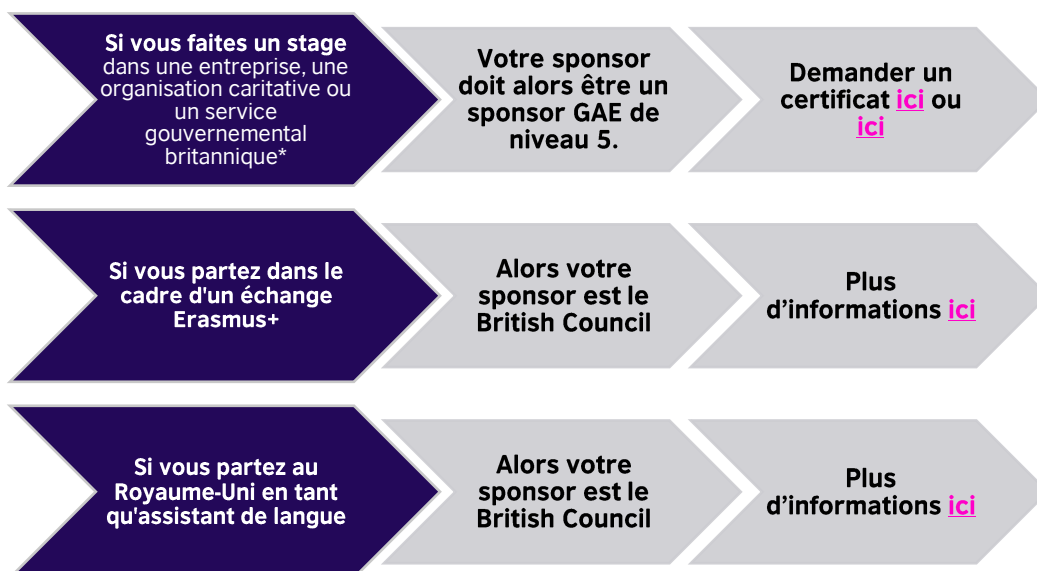
Si vous souhaitez vous rendre au Royaume-Uni pour y effectuer un stage ou y suivre une formation, alors il vous faut faire une demande pour obtenir le visa appelé Temporary Worker - Government Authorised Exchange visa (T5) (GAE).

Ceci est une vue d'ensemble du site [UK Government](#) :

► De quels documents avez-vous besoin :

1. Un passeport en cours de validité ;
2. La preuve que vous être en mesure de subvenir à vos besoins financiers (\geq 1270£);
3. Votre certificat de parrainage délivré par un sponsor agréé par le GAE.

► Comment obtenir votre certificat de parrainage :



*à l'exception des entreprises individuelles ou pour des stages dans les secteurs suivants : hôtellerie, santé, agriculture, ou droit. Pour ces secteurs, veuillez consulter la [liste complète des échanges autorisés](#).

► Où et quand faire la demande :

- Déposez votre demande au plus tôt 3 mois avant le début de votre contrat.
- La demande pour ce visa se fait en ligne
- Faites votre demande pour le visa Temporary Worker - Government Authorised Exchange visa (T5) (GAE) – sur le site [GOV.UK T5 visa](#)
- Vous pouvez entrer au R-U jusqu'à 14 jours avant le début de votre contrat

► Combien cela coute-t-il ?

- 244£ (réduction de 55£ pour les candidats résidant en France);
- £470£ pour la surtaxe de santé à l'immigration (les candidats titulaires d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ont droit au remboursement intégral de la surtaxe si leur visite dure plus de 6 mois)